

# L'INDUSTRIE DU CUIR EN TUNISIE

## I. — LA TANNERIE

L'industrie tunisienne de la tannerie était pratiquement inexistante avant la dernière guerre.

A Tunis, à Sfax, à Djerba, quelques mégisseries tannaient un petit nombre de peaux de moutons et de chèvres utilisées par les artisans des souks pour la confection de la maroquinerie et la fabrication des chaussures traditionnelles. Les procédés archaïques, mis au point au cours des siècles en fonction des exigences de la clientèle, donnaient des articles dont la qualité convenait aux besoins à satisfaire mais qui ne pouvaient soutenir la comparaison avec les productions européennes.

Aux portes de Tunis, une tannerie de type industriel avait été installée en 1935; son équipement insuffisant ne lui permettait de traiter qu'une faible quantité de peaux et la qualité des produits finis laissait à désirer.

En fait, dans ce secteur économique comme dans beaucoup d'autres, la Tunisie était exportatrice de matières premières (cuirs et peaux bruts) et importatrice de produits finis (cuirs et peaux tannés).

Dès l'ouverture des hostilités; la nécessité apparut de développer la production locale du cuir et des pausseries utilisées dans la fabrication des chaussures de ville et des brodequins.

L'entreprise déjà installée, bénéficiant de l'aide financière de l'Etat, s'équipa rapidement; parallèlement, l'initiative privée créait à Tunis d'autres tanneries et mégisseries de type industriel de moindre importance dont le nombre alla croissant jusqu'en 1944. Enfin, une multitude de mégisseries artisanales, utilisant les procédés de tannage traditionnel, s'installèrent dans tout le pays; en 1945, on put en recenser jusqu'à 160 et il convient de signaler que les entreprises clandestines devaient être au moins aussi nombreuses.

La collecte des peaux brutes fut organisée mais ne permit pas toujours de satisfaire intégralement les besoins de cette multitude de petites entreprises qu'il était difficile sinon impossible d'organiser et de contrôler avec efficacité.

Toutefois, dès 1941, l'Administration contrôlait les principaux établissements industriels dont la production de cuir à semelles et de box-calf fut utilisée pour la mise en œuvre des programmes gouvernementaux de fabrication de chaussures tout cuir.

Par contre, les petites peaux (chèvre et mouton) ont toujours bénéficié d'un régime plus libéral que les peaux tannées de bovins; elles remplacèrent les pausseries à dessus pour la confection d'articles chaussants de vente libre à semelles de liège ou de caoutchouc.

Ainsi l'effort conjugué des industriels et de l'Administration permit à la population, tant européenne que tunisienne, d'être chaussée de façon décente, même pendant la période la plus difficile des années 1942-1943 et 1944.

A cette époque pourtant, les produits essentiels, tannants et chimiques faisaient défaut et l'industrie naissante dut parfois faire des prodiges pour ne pas interrompre son activité et assurer la satisfaction des besoins minima du pays.

La libération de la Tunisie, puis de la France, entraîna la reprise des courants commerciaux traditionnels posant aux industriels tunisiens le problème de leur intégration dans l'économie française et mondiale.

La qualité des produits se ressentait dans l'équipement industriel insuffisant et de l'inexpérience d'une main-d'œuvre formée hâtivement à une époque où la situation économique incitait à porter l'effort sur le volume de la production bien plus que sur son fini.

Plusieurs entreprises, en particulier les mégisseries industrielles, ne purent soutenir victorieusement la concurrence des articles français, tant au point de vue du prix que de la qualité.

Pour éviter l'arrêt brutal de ces industries, l'exportation des peaux tannées, prêtannées ou épilées de chèvre et de mouton fut autorisée. Grâce à cette mesure, certains mégisseries ont pu, par la conversion de leur entreprise en atelier de délainage et de prêtannage, maintenir jusqu'à ce jour une activité ralentie; les peaux ayant subi une première préparation sont envoyées aux mégisseries françaises où elles sont terminées et acquièrent le fini qui fait défaut à la production locale. Mais toutes les mégisseries ne furent pas à même de trouver de nouveaux débouchés et bon nombre d'entre elles fermèrent leurs portes.

D'une manière générale, l'avenir de la mégisserie tunisienne semble très limité : la qualité des peaux de caprins et d'ovins, la dureté des eaux, l'inexpérience de la main-d'œuvre et l'absence de techniciens de valeur sont autant d'obstacles à son développement.

Actuellement, seuls les artisans mégisseries de la rue des Tanneurs, à Tunis, poursuivent leur activité ancestrale.

En ce qui concerne la tannerie, la situation est sensiblement différente. Les tanneurs ont estimé possible le maintien et le développement d'une industrie née de la guerre. Aussi, deux d'entre eux s'engagèrent-ils résolument, dès la libération, dans la voie de l'agrandissement et de la modernisation de leur entreprise; parallèlement ils s'assuraient le concours d'ingénieurs chimistes compétents auxquels ils confiaient la direction technique.

Mais l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les fournisseurs métropolitains de livrer le matériel commandé dans des délais normaux a considérablement entravé l'effort d'équipement et de modernisation et, à ce jour, des machines essentielles n'ont pas encore pu être installées.

Malgré ces difficultés, on peut estimer que le maximum a été réalisé. L'entreprise la plus importante, la Tannerie de La Manouba, a fait procéder à un forage qui lui assure, à meilleur compte et en abondance, une eau de bonne qualité; l'installation de « batteries de diffusion » lui permet de fabriquer elle-même les extraits tannants en partant des écorces de récupération et l'affranchit ainsi des aléas de l'importation pour la moitié de ses besoins.

Cette fabrication d'extraits crée, par ailleurs, un débouché intéressant aux écorces de pins et de chênes zéens, jusqu'alors inemployées.

La capacité de production mensuelle de cette tannerie peut être évaluée à 50 T. de cuir tanné et 100.000 pieds carrés de box-calf. L'installation de nouvelles machines modernes et à grand rendement et la réorganisation totale envisagée permettront prochainement de porter cette production à 70 T. de cuir et 300.000 pieds carrés de box-calf et d'améliorer sensiblement la qualité des produits finis.

Enfin, sur le plan social, de belles réalisations sont projetées : création d'un dispensaire où les ouvriers et leur famille recevront des soins gratuits; installation de terrains de jeux et, plus tard, construction de logements pour le personnel des cadres et les ouvriers.

Toutefois, l'avenir de la tannerie locale ne peut, à ce jour, être considéré comme définitivement assuré; de sérieuses difficultés subsistent :

### **1° L'approvisionnement en cuirs bruts**

La diminution constante des abatages de bovins, consécutive d'une part à l'augmentation du prix de la viande, d'autre part à la diminution du pouvoir d'achat, et le développement pris par l'industrie tannante font que la Tunisie doit s'adresser à l'importation. Actuellement, les tanneries ne tournent qu'à 50 % environ de leur capacité productive, la Métropole n'ayant pas été en mesure de fournir les contingents demandés.

Cette difficulté est sur le point d'être résolue en collaboration avec le Gouvernement Français. De plus, le décret beylical du 30 décembre 1948 dispense des taxes à l'entrée en Tunisie, les matières premières essentielles pour les besoins des tanneries.

Un problème plus ardu est posé par la qualité des peaux tunisiennes. Ces peaux, provenant de bêtes mal nourries et mal soignées laissent beaucoup à désirer surtout pour la fabrication du box-calf. On y relève de nombreux trous de varrons, des coups de cornes, des égratignures produites par les buissons, des coups de pique, des traces de tiques et surtout des « coutelures » dues au peu de soin apporté lors du dépouillement de la bête aux abattoirs. Enfin la structure même de la peau se ressent de l'état de santé déficient dans lequel se trouve la majorité des bovins du pays.

Toute amélioration dans ce domaine demandera de nombreux et patients efforts conjugués : lutte contre le varron, éducation du colon et du fellah, modernisation des abattoirs et éducation de leur main-d'œuvre.

### **2° La main-d'œuvre**

Le rendement quantitatif et qualitatif est faible comparé à celui des ouvriers des pays européens; la formation d'une main-d'œuvre de qualité nécessitera plusieurs années.

### **3° Les débouchés**

La conception de la tannerie de La Manouba lui assurera une productivité excédant les besoins du pays, d'où la nécessité où cette entreprise se trouvera très prochainement d'envisager l'écoulement d'une partie de sa

## Production des tanneries et mégisseries locales et importation de cuirs tannés et peausseries

(il n'a pas été tenu compte de la production des tanneries artisanales traditionnelles)

A N N E E S	CUIRS A SEMELLES		BOX CALF		PEAUX POUR DOUBLURES (Basane)		C H E V R F S et autres petites peaux	
	Production locale	Importation	Production locale	Importation	Production locale	Importation	Production locale	Importation
	(tonnes)	(tonnes)	(pieds carrés)	(pieds carrés)	(pieds carrés)	(pieds carrés)	(pieds carrés)	(pieds carrés)
1938 .....	>	550	50.000	700.000	>	2.400.000	100.000	350.000
1943 .....	80	>	50.000	80.000	100.000	>	180.000	>
1944 .....	195	>	250.000	25.000	420.000	>	200.000	>
1945 .....	290	2	190.000	35.000	550.000	>	400.000	>
1946 .....	470	215	410.000	385.000	1.110.000	270.000	485.000	40.000
1947 .....	530	290	650.000	200.000	200.000	1.570.000	260.000	245.000
1948 (6 premiers mois) .....	130	180	300.000	170.000	40.000	500.000	70.000	90.000

### Production de cuirs bruts de bovins et besoins des tanneries industrielles

	1938	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Production de cuirs bruts de bovins.....	1.000 T.	260 (1)	1.150 (1)	1.050 (1)	1.000 (2)	720 (2)	600 (2)
Besoins des tanneries en cuirs bruts et bovins....	30 T.	190	520	700	1.200	1.400	1.700 (3)

(1) tonnage livré aux « Services de la Collecte des Cuirs et Peaux bruts ».

(2) évaluation.

(3) besoins estimés d'après la capacité actuelle de production des tanneries.

fabrication sur les marchés nord-africains ou étrangers. Elle devra évidemment y offrir des produits susceptibles de s'aligner tant du point de vue de la qualité que du prix sur ceux des concurrents qui, pour la plupart, auront l'avantage de plusieurs années d'expérience et de mise au point.

Quoi qu'il en soit, le dynamisme de cette industrie tunisienne naissante semble devoir assurer son succès; il a déjà suscité le bienveillant intérêt des Gouvernements Tunisien et Français qui sont disposés à l'aider pour franchir le cap périlleux du démarrage.

L. BAYLE,  
*Rédacteur Principal*  
*au Ministère du Commerce et de l'Artisanat.*